

Étude de cas —

# Coopérative des Pêcheurs aux Îles-de-la- Madeleine

La souveraineté  
financière de  
30 entreprises  
de pêche



Coopérative  
de développement régional  
du Québec

# Coop des Pêcheurs aux Îles-de-la- Madeleine

Aux Îles-de-la-Madeleine, c'est une histoire connue. Celle des nombreux retentissements ayant mené à la création de la Coopérative des pêcheurs. Ce que peu savent c'est que ce regroupement de plus de 30 entreprises de pêche a failli voir la fin de ses activités annoncée avant même de commencer ses opérations. C'est qu'il y avait beaucoup à faire en très peu de temps, et surtout, que la santé financière d'autant d'entreprises était en jeu. Retour sur une histoire rocambolesque, basée sur une certitude : la coopérative était le seul moyen pour ces pêcheurs de regagner leur autonomie financière. Et elle ne pourrait y arriver seule.

## L'identité des Îles

La pêche au homard, pratiquée aux Îles-de-la-Madeleine depuis 1875, demeure un pilier majeur de la vie économique et sociale de l'archipel. En 2019, elle comptait à elle seule pour 74 % de la valeur totale des prises enregistrées<sup>1</sup>, et en 2025, elle a généré près de 120 M \$ de revenus<sup>2</sup>.

Cette activité soutient plusieurs centaines d'emplois saisonniers et permanents, qu'il s'agisse de la capture, de la transformation ou encore des maillons de la chaîne logistique. En 2015, les secteurs primaire et secondaire liés à la pêche au homard employaient 23,1 % de la population active des Îles-de-la-Madeleine<sup>3</sup>. Véritable marqueur identitaire, elle façonne la culture et le mode de vie des Madelinots, tout en reliant la communauté aux marchés national et international.



Crédit photo – L'Île imagin'air

<sup>1</sup> Aucoin, L. (2021) Regard croisé sur la démographie, l'économie et le social : Les Îles-de-la-Madeleine 2010–2020. Partie II – L'économie, section 2.1.

<sup>2</sup> ICI Radio-Canada. (8 juillet 2025) Fin satisfaisante de la 105e saison de pêche au homard aux îles. En ligne : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2178138/homard-iles-madeleine-peche-150-saison>

<sup>3</sup> Pêches et Océans Canada. (s.d.). Plan de gestion intégrée de la pêche au homard dans la zone 22 (Région du Québec – Secteur Îles-de-la-Madeleine). En ligne : <https://www.dfo-mpo.gc.ca/fisheries-peches/ifmp-gmp/lobster-homard/area-zone-22-fra.html>

# « On a réalisé l'impossible »

- Olivier Renaud, président de la Coop des pêcheurs

Avant  
2023

## Contexte

À la suite de la faillite de l'usine de transformation des produits de la mer aux Îles-de-la-Madeleine, La Renaissance, plusieurs pêcheurs – anciens créanciers de l'entreprise – ont perdu des sommes allant de 40 000 \$ à 60 000 \$ chacun. Ce choc économique a initié une volonté de reprendre collectivement le contrôle de leur souveraineté économique.

Déjà propriétaires de leur embarcation et opérant chacun leur propre entreprise, ils ont vu dans le modèle coopératif une voie concrète vers cette autonomie financière.

Dans le contexte des changements climatiques, où la ressource de homard migre vers le nord, offrant un marché en pleine croissance aux Îles-de-la-Madeleine, il est apparu évident aux pêcheurs que l'acquisition d'une usine de transformation leur permettant de reprendre le contrôle sur la vente de leurs prises était la voie à suivre.

## Des entreprises collectives ancrées aux Îles

Encore présentes dans le paysage économique, les coopératives de pêcheurs du Québec [prennent leur essor dans les années 1920](#), avant de décliner avec [la faillite de la Fédération des Pêcheurs-Unis du Québec en 1984](#). Bien au fait de l'existence de ce modèle dans l'univers des pêcheries, les futurs membres fondateurs de la Coop des pêcheurs communiquent avec la Coopérative de développement régional du Québec (CDRQ) en 2023 pour constituer leur entreprise collective.



Février  
2023

# Constitution de la coopérative

Dès lors, l'équipe multidisciplinaire de la CDRQ accompagne les fondateurs dans la création d'une coopérative de producteurs, une forme juridique permettant de mutualiser leurs besoins d'entreprise tout ayant une gouvernance démocratique.

## Coopérative de producteurs

Une coopérative de production regroupe des personnes physiques et/ou morales qui bénéficient d'avantages en se procurant auprès de leur coopérative des biens et des services nécessaires à l'exercice de leur profession ou à l'exploitation de leur entreprise. L'objectif est avant tout la création d'une structure commune, notamment pour l'achat de matériel, la transformation, la distribution ou la vente de produits.



*« Ma plus grande fierté est d'avoir permis à un groupe d'entreprises de regagner leur souveraineté économique. Le modèle coopératif est l'instrument qu'ils ont utilisé pour la regagner, accompagné par la CDRQ »*

- Martin Noël, directeur des services professionnels à la CDRQ

Mars  
2023

## Tentative d'acquisition des actifs de La Renaissance

En parallèle, des démarches sont enclenchées pour acquérir l'usine de transformation de La Renaissance, mise en vente par le syndic. Un plan d'affaires est structuré par la CDRQ, mais la vente de l'usine est remportée par un autre soumissionnaire privé, laissant la coopérative sans permis d'acquéreur en main.

Février  
2024

## Refus initial du permis de pêche du MAPAQ

L'équipe change son fusil d'épaule et entreprend les démarches auprès du MAPAQ pour l'obtention du permis qui lui permettra de faire la mise en marché de ses prises. Cette étape s'est avérée être de longue haleine alors que la coopérative a essayé un premier refus en février 2024. La CDRQ était dans les coulisses.

*« Ce groupe d'entrepreneurs n'en était pas à son premier projet. Dès les premières rencontres, il était évident que nous avions affaire à des personnes expérimentées, solides, ayant déjà lancé d'autres entreprises et disposant de formations académiques et professionnelles hautement pertinentes. Lorsque des impasses survenaient, l'équipe de la CDRQ intervenait de manière ciblée, que ce soit pour appuyer la levée de fonds, pour renforcer les pratiques de gestion des risques avec les organismes soumissionnaires dans le cadre des travaux de construction et d'aménagement, ou encore pour assurer la conformité à l'ensemble du cadre réglementaire applicable. »*

— Viviana Fernandez, conseillère principale en finances à la CDRQ



Olivier Renaud – Président  
Coopérative des pêcheurs des Îles-de-la-Madeleine

Crédit photo : L'Île imagin'air

Mars  
2024

## Début des consultations du ministère des Pêcheries au sujet des acquéreurs de produits marins

Avec la CDRQ comme accompagnateur dans les coulisses et le soutien des partenaires locaux, tels que la municipalité et la MRC, des représentations ont été faites auprès du ministère pour renverser la décision. Un mémoire a été déposé afin de promouvoir les intérêts des pêcheurs face aux décisions administratives existantes.

Octobre  
2024

## Attribution d'un permis de pêche partiel

Un permis d'acquéreur de produits marins a finalement été accordé à 32 entreprises de pêche via leur coopérative, ouvrant la voie à la concrétisation de leur projet.

Janvier  
2025

## Acquisition et aménagement du bâtiment

Avec ce permis en main, la coopérative a pu trouver un bâtiment à acquérir pour y exercer ses activités et créer un espace de travail pour les futurs 25 employés de la coop (tous des Madelinots).

L'accompagnement financier de la CDRQ à cette étape a été crucial avec la réalisation d'un montage financier complexe, incluant les prévisions financières et une étude de marché, en mobilisant des partenaires clés, tels qu'Investissement Québec, Desjardins Capital de risque et la Fiducie du Chantier de l'économie sociale.

Au-delà du financement, la CDRQ assure un accompagnement continu en matière de gouvernance, de contrôle financier et de conformité réglementaire, permettant à la coop d'acquérir son autonomie, de sécuriser son avenir économique et de servir de modèle d'entreprise collective pour la région.





Crédit photo - L'île imagin'air

Mai  
2025

## Participation à la 150<sup>e</sup> saison de pêche aux Îles-de-la-Madeleine

Un chiffre d'affaires de 11,4 M \$ en prise de homards et en produits transformés.

### Soutien de la CDRQ pour :

#### Création de la coopérative

- > Plan d'affaires pour l'achat de l'usine auprès du syndic;
- > Soutien pour les tentatives d'obtenir un permis d'acquéreur auprès du MAPAQ.

#### Recherche de financement

- > Montage financier, prévisions financières, étude de marché ;
- > Aspect réglementaire / conseils juridiques pour la prise de résolution et pour assurer de la conformité réglementaire.

#### Accompagnement pour la gouvernance de la coopérative

- > Formation des membres à la vie associative, à l'entretien du lien économique, participation démocratique des membres (en s'arrimant avec l'aspect juridique pour assurer la conformité à la loi sur les coopératives).



« Notre équipe accompagne les entrepreneurs pour qu'ils puissent agir par eux-mêmes. Nous identifions les risques et les diverses réponses aux risques, mais les décisions leur reviennent entièrement. Notre priorité est de favoriser ou augmenter leur autonomie. Nos clients sont déjà des entrepreneurs, nous amenons la valeur ajoutée des processus adaptés aux diverses personnalités et valeurs des entrepreneurs afin d'augmenter la réussite de leurs projets. Nous jouons un rôle « de gestionnaire en arrière-plan » ou « diriger par l'accompagnement ».

— Viviana Fernandez, conseillère principale en finances à la CDRQ



Coopérative  
de développement régional  
**du Québec**

# Carnet de ressources

La CDRQ

Mange ton Saint-Laurent

Le Pôle d'économie sociale Gaspésie-  
Îles-de-la-Madeleine

Les informations contenues dans ce document  
sont valides en date de septembre 2025.

Réalisé avec la participation financière  
du Gouvernement du Québec

Québec 